



TITRE : Technicien(ne) en biotechnologie	DATE : 2016-06-15
CLASSE SALARIALE : classe 9	CODE DE FONCTION : 04TE024

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la direction de la supérieure ou du supérieur immédiat, accomplit et documente en collaboration avec les différents personnels, les travaux techniques inhérents à la réalisation et à la mise en marche des travaux pratiques de recherche.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

1. Accomplit et documente les travaux techniques inhérents à la réalisation et à la mise en marche des travaux pratiques de recherche, fournit des conseils techniques, participe à la conception de projets et suggère des approches, méthodes ou modifications éventuelles.
2. Développe, modifie, adapte et valide diverses procédures et protocoles reliés aux techniques d'analyse de biologie (biologie cellulaire, culture cellulaire, d'histologie, biologie moléculaire, d'immunologie), de microbiologie, d'analyse biochimique.
3. Met en marche, utilise, vérifie, entretient, ajuste et étalonne divers appareils et instruments requis dans l'exécution d'analyses, d'expériences en laboratoire; diagnostique les problèmes rencontrés par les usagers ainsi que les pannes; en identifie les causes par l'utilisation de l'instrumentation appropriée; procède à la réparation, remplace les composantes défectueuses.
4. Fournit une assistance technique, guide les usagers, leur explique les procédures utilisées ainsi que les mesures de prévention et de protection obligatoires; leur démontre l'utilisation et le fonctionnement des appareils, instruments, outils, équipements et logiciels.
5. Réalise des essais de caractérisation de phénomènes chimiques, biochimiques, microbiologiques et immunologiques; prépare le matériel ainsi que les échantillons nécessaires à la conduite des analyses, expériences et essais; note les observations, enregistre et traite les données recueillies, les interprète, en extrapole les résultats et les communique aux requérants sous forme de rapports, tableaux ou graphiques.
6. Communique avec des requérants extérieurs, lorsque requis afin d'échanger de l'information de nature technique sur la faisabilité des essais et des analyses, l'échéancier de réalisation, les procédures utilisées et les résultats attendus;
7. Tient à jour un inventaire des instruments, des appareils, des outils, des produits et matériels nécessaires, des logiciels et des composantes ainsi qu'un registre de prêt d'équipement et de composantes et en exerce le suivi.
8. Participe au processus d'aménagement des locaux, des équipements et des postes de travail de son secteur en collaboration avec le Service des immeubles.
9. Achète, selon les besoins identifiés et en conformité avec la/les politique(s) d'achat de Polytechnique, les équipements, les produits et les logiciels requis; consulte la documentation, rencontre les représentantes et représentants, prépare les demandes de soumission, recommande le fournisseur, procède à l'établissement de la demande d'achat et en assure le suivi auprès des fournisseurs.
10. Veille à l'intégrité et à la protection des équipements et infrastructures de recherche et/ou d'enseignement; assiste le responsable de laboratoire ou d'atelier départemental pour veiller aux activités sécuritaires quotidiennes de recherche, d'enseignement ou d'opération.
11. Assiste à des cours spécialisés et consulte diverses publications spécialisées et toutes sources récentes de bibliographie technique afin d'être familier avec l'évolution technologique dans son domaine.
12. Initie les nouvelles personnes salariées et collabore à leur entraînement; aide conseille et entraîne des étudiantes, étudiants et stagiaires.
13. Accomplit temporairement les tâches d'un poste connexe ou inférieur lorsque requis.
14. La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne salariée occupant ce poste. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur la classe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité :

- Diplôme d'études collégiales en biotechnologie, technologie d'analyses biomédicales, techniques de laboratoire ou toute autre formation collégiale équivalente.

Expérience :

- Deux (2) années d'expérience pertinente.